



COMMUNE DE VALLON

Les citoyennes et les citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 28 mai 2024
à 20h00,
à « La Chaumière »

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2023 (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
2. Présentation de Monsieur Vincent Contesse, Conseiller communal élu en remplacement de Madame Arlette Beureux.
3. Comptes 2023 (les comptes ne seront plus lus entièrement lors de l'assemblée mais vous seront présentés sous un nouveau format. Ils sont disponibles sur le site internet de la Commune et auprès de l'administration communale)
 - 3.1 Comptes de fonctionnement
 - 3.2 Comptes des investissements + Bilan
 - 3.3 Rapport de la Commission financière et de l'organe de contrôle
 - 3.4 Approbation
4. Approbation du règlement de l'accueil extrascolaire (il ne sera pas lu étant à disposition auprès du Secrétariat communal ainsi que sur le site Internet de la commune sous réserve de l'art. 7 al. 3 RELCo)
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Rapport de la Commission financière
 - 4.3 Approbation
5. Nomination d'un nouveau membre à la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie, en remplacement de Monsieur Vincent Contesse, démissionnaire
 - 5.1 Proposition de candidats
 - 5.2 Vote
6. Mise en place et nomination des membres de la nouvelle Commission animations, culturelle et Seniors
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Proposition de candidats
 - 6.3 Vote
7. Divers
 - 7.1 Communications du Conseil communal
 - 7.2 Parole aux citoyens

Le Conseil communal